

ARCHITECTES | SERMENT D'ÉTHIQUE DES STAGIAIRES
DE LA PROVINCE DE NAMUR

Un casque pour l'intégrité

Le 16 mai dernier, le Conseil de l'Ordre des architectes de la province de Namur a organisé une cérémonie pour la prestation de serment des architectes-stagiaires. Celle-ci s'est tenue à l'UCM.

Lors de cette prestation, les architectes-stagiaires namurois s'engagent solennellement à exercer la profession d'architecte avec conscience, dans le respect des règles de déontologie.

L'architecte exerce en effet une mission qui touche à la sécurité publique et, de manière plus générale, à l'intérêt public. Il se doit d'agir scrupuleusement dans les règles de l'art et d'observer rigoureusement les règles de déontologie définies par l'Ordre auquel il appartient. En veillant au respect de ces règles, l'Ordre des architectes garantit notamment l'intégrité de ses membres.

La cérémonie d'engagement d'éthique est donc un événement très important. Le Conseil de l'Ordre de Namur l'a clairement souligné en sollicitant l'intervention d'orateurs de choix pour la cérémonie. À savoir : Nathalie Huygens, vice-présidente du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des architectes ; Denis Mathen, gouverneur de la Province de Namur ; et Maxime Prévot,



Chaque architecte-stagiaire a reçu un casque de chantier aux couleurs du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des architectes (Cfg-OA).

bourgmestre de Namur. La ministre des PME et des Indépendants, Sabine Laruelle, également présente, a fait état de l'évolution de la scission de l'Ordre. Rappelant que c'est une demande de l'Ordre, la ministre a précisé que le dossier est entre les mains du secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, Servais Verherstraeten. Un projet de texte devrait voir le jour endéans la fin de la législature.

Suite aux discours officiels, le professeur Luc Mertens a livré une conférence intitulée "Construction au-delà des rêves. La tour Burj Khalifa à Dubaï".

Un propos qui démontre à chacun qu'au-delà de l'envergure gigantesque d'un projet, une collaboration étroite entre les architectes et les "techniciens" de la construction est nécessaire.

Pour clôturer la prestation de serment, chaque architecte-stagiaire a été invité à signer son "Engagement d'éthique" et s'est vu remettre un casque de chantier aux couleurs du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des architectes (Cfg-OA).

EN BREF

Mieux communiquer



JE COMMUNIQUE, TU commuques, nous communiquons ! Tel était le concept de la réunion organisée le 16 mai entre experts, chargés et responsables de communication de l'UCM et de ses organisations professionnelles membres. L'objectif ? Créer des synergies entre ces communicants d'un point de vue très concret. Cette rencontre va favoriser à l'avenir les flux d'informations, la valorisation mutuelle et l'échange de bonnes pratiques. La réunion a d'ailleurs été l'occasion de découvrir les outils mis en place par la Fédération royale du notariat. Charles Six, son responsable communication, a ainsi suscité l'intérêt de la vingtaine de participants.

7.500 signatures



© Luk Collet

LE 13 MAI, l'Unplib (Union des professions libérales et intellectuelles de Belgique) et la FVIB (Federatie voor vrije en intellectuele beroepen) ont remis au ministre de l'Économie, Johan Vande Lanotte (SPA), une pétition signée par 7.500 personnes.

Les deux organisations ont voulu attirer l'attention du ministre sur l'importance pour les professions libérales de recevoir un statut propre. Pour ce faire, une loi spécifique est nécessaire. Or, le ministre a pour projet de les inclure dans la loi sur les pratiques du marché. Le statut réclamé serait le garant de l'indépendance des professions libérales, de la déontologie et de la plus-value sociale de ces métiers. Il en va aussi de l'intérêt des consommateurs.